Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [x] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Only edition available/ Seule édition disponible
- [ ] Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		14X		18X		22X		26X		30X	
						✓					
	12X		16X		20X		24X		28X		32X

(No. 98.)

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E.-A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

PROMULGUANT UNE ENCYCLIQUE DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII, SUR L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

25 JANVIER 1881

MO

PROMU
PÈ

E

Par l
vêque d

Au Cler
gie
Qu

Nous
RES, de
saint Pè
mer dans
faveur d
TION DE
lu à la s
n'avons p

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E.-A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

PROMULGUANT UNE ENCYCLIQUE DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII, SUR L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

ELZEAR-ALEXANDRE TASCHEREAU,

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical,

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Nous nous faisons un devoir, Nos Très Chers Frères, de vous communiquer une encyclique de notre saint Père le Pape Léon XIII, ayant pour but de ranimer dans tout le monde catholique le zèle des fidèles en faveur de la belle et importante œuvre de la Propagation de la foi. Comme ce document doit vous être lu à la suite de notre présente lettre pastorale, nous n'avons pas besoin de vous exposer nous-même au long

les puissants motifs qui doivent vous faire aimer et favoriser cette œuvre si éminemment catholique. Ils se résument en un seul mot : *la charité.*

Notre Seigneur nous apprend que cette vertu fait l'objet du premier et du plus grand des commandements et du second qui est semblable au premier... *Vous aimerez*, dit-il, *le Seigneur votre Dieu, de tout votre cœur et de toute votre âme, et de tout votre esprit... Vous aimerez votre prochain comme vous-même. A ces deux commandements se rapportent toute la loi et les prophètes : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et in tota anima tua, et in tota mente tua... Diliges proximum tuum sicut te ipsum. In his duobus mandatis universa lex pendet et prophetæ* (Mat. XXII, 37...). S. Paul l'appelle *le lien de la perfection, vinculum perfectionis* (Col. III, 14.) ; *la plénitude de la loi, plenitudo legis dilectio* (Rom. XIII, 10.). L'apôtre S. Jean (I. Ep. III, 14.) nous dit que *celui qui n'a pas la charité demeure dans la mort, qui non diligit manet in morte.*

Les saints pères appellent la charité, la racine, la forme, le fondement de toutes les vertus ; c'est elle qui les rend dignes d'une récompense éternelle ; c'est elle, dit S. Augustin, qui distingue les enfants de Dieu des enfants de la perdition. C'est la sève divine qui produit les fruits de la vie éternelle ; c'est le sang qui fait circuler la vie dans le corps de l'Eglise et dans chacun de ses membres.

Or, N. T. C. F., l'œuvre de la Propagation de la foi est une des plus belles et plus éclatantes manifestations de notre charité envers Dieu, envers l'Eglise, envers le prochain, envers nous-mêmes.

Elle donne à Dieu des adorateurs, ou plutôt elle lui rend des enfants que le péché, l'ignorance et l'erreur lui avaient ravis.

La sainte Eglise, notre mère, est heureuse de voir entrer dans son bercail ces innombrables brebis dont elle déplorait la perte éternelle.

Le prophète royal, dans le psaume cent-sixième, a décrit en termes prophétiques tous les bienfaits que Dieu veut conférer aux hommes par le moyen de cette admirable association. *Que les miséricordes du Seigneur*, dit-il, *soient le sujet de nos cantiques, et qu'il soit loué à cause des merveilles qu'il a opérées en faveur des enfants des hommes. Il a rassasié et comblé de biens des âmes affamées et dénuées de tout. Les enfants de mon peuple étaient plongés dans les ténèbres et dans les ombres de la mort, captifs, dans l'indigence, chargés de chaînes... Il les a fait sortir des ténèbres et des ombres de la mort... il a rompu leurs chaînes... brisé les portes d'airain de leur prison... il les a retirés de leur voie d'iniquité... il a envoyé sa parole et les a guéris ; misit verbum suum et sanavit eos.*

Cette parole qui guérit, instrument de la puissance et de la miséricorde divine, est portée par les missionnaires ; mais les missionnaires ont besoin de l'obole catholique pour aller la faire entendre à ces pauvres âmes privées des lumières de la foi et *assises dans les ombres de la mort.*

Notre Seigneur veut vous associer N. T. C. F., à cette œuvre de charité et vous fournir ainsi une excellente occasion de vous procurer des biens inestimables.

Vous avez offensé quelquefois votre Dieu ; voici un moyen de réparer votre faute et de mériter votre pardon.

Vous avez quelquefois scandalisé votre prochain ; contribuez par vos aumônes à procurer à Dieu des hommages qui compensent les outrages dont vous avez été la cause.

Vous voulez vous assurer la persévérance finale, une sainte mort, une récompense éternelle ; Dieu, qui est infiniment *riche en miséricorde* (Eph. II. 4.), vous rendra au centuple la petite aumône que vous aurez versée chaque semaine dans le trésor de la charité catholique et apostolique.

Sans compter les nombreuses indulgences dont les Souverains Pontifes ont enrichi cette admirable association, vous aurez part aux mérites des missionnaires, aux prières de leurs néophytes, à toute cette bénédiction que la Sainte Eglise communique à ses enfants à proportion de la charité qui les anime.

Dieu qui vous a donné tout ce que vous possédez vous en demande bien peu aujourd'hui; un sou par semaine! mais cette petite somme réunie à tant d'autres produira de grandes choses pour la gloire de Dieu, l'exaltation de la sainte Eglise, le salut de votre prochain et votre propre sanctification.

Bien qu'une certaine partie des aumônes recueillies dans ce diocèse y soit employée à procurer les consolations de la religion à ceux de nos frères qui s'en vont former de nouveaux établissements dans nos forêts, ce qui est une œuvre à la fois patriotique et éminemment religieuse, il ne faut pas croire, N. T. C. F., que vous soyez étrangers aux œuvres et aux avantages de cette œuvre catholique.

Les missions des sauvages Naskapis, entre le golfe S. Laurent et la Baie d'Hudson, et celles des Montagnais dans la vallée du Saint Maurice sont soutenues uniquement par l'œuvre de la Propagation de la foi du diocèse de Québec. Dans l'Afrique centrale, le Révérend Père Arthur Bouchard, missionnaire apostolique, natif de ce diocèse, est allé planter le drapeau de la foi ; nous lui avons accordé une aumône qui nous donne droit à pren-

dre part aux mérites de cet intrépide missionnaire, aux prières de ses néophytes et aux bénédictions que l'aumône attire toujours sur ceux qui donnent de bon cœur pour l'amour de Dieu et du prochain.

Nous avons la confiance que la parole du Souverain Pontife ranimera le zèle de tous les fidèles de ce diocèse ; qu'on organisera partout de nouvelles dizaines et qu'on profitera des indulgences et autres privilèges accordés à cette œuvre.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les église et chapelles de paroisses et de missions où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, en la fête de la conversion de l'Apôtre Saint Paul, vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-un.

✠ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

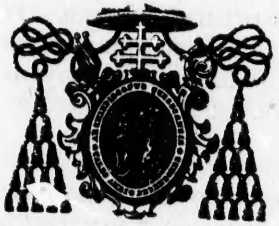

Par Monseigneur,

C.-A. Collet, Ptre.,
Secrétaire

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

NOTRE TRES SAINT PERE LE PAPE LEON XIII

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DU MONDE CATHOLIQUE, EN GRACE ET COMMUNION AVEC LE SIÉGE APOSTOLIQUE.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

La cité sainte de Dieu, qui est l'Eglise, n'étant circonscrite par aucune frontière, a reçu de son Fondateur la force et la loi d'étendre chaque jour d'avantage " le lieu de son campement " et d'élargir " la toison qui recouvre ses tentes " (*Is. LIV.* 2.) Cet accroissement des peuples chrétiens est assurément dû principalement à l'intime assistance et à l'inspiration du Saint-Esprit ; toutefois, il s'accomplit extérieurement par le travail des hommes et selon les lois de la nature humaine. Il est, en effet, conforme à la sagesse de Dieu que chaque chose soit ordonnée et conduite à sa fin par les moyens qui conviennent à sa nature propre.

Les moyens et les hommes qui procurent à la Jérusalem terrestre de nouveaux citoyens ne sont pas d'une seule et unique nature. Le premier rôle appartient à ceux qui prêchent la parole de Dieu ; c'est la leçon que Notre Seigneur a donnée par ses exemples et ses paroles, c'est l'enseignement sur lequel insistait Saint-Paul en disant. " Comment croiront-ils en celui dont ils n'ont pas entendu parler ? Comment en entendront-ils parler, si personne ne leur prêche ?... La foi vient de l'audition

et l'audition par la parole de Jésus-christ." (Rom. X. 14. 17.) or, ce ministère appartient à ceux-là qui ont été légitimement initiés aux sacrés mystères.

Mais ceux-ci sont grandement aidés et secourus par ceux qui leur fournissent les ressources extérieures ou qui attirent sur eux les dons célestes par des prières adressées à Dieu. Ainsi sont louées dans l'Evangile les femmes " qui soutenaient de leurs biens " le Christ prêchant le royaume de Dieu. (Luc VIII. 3) ; et saint Paul témoigne qu'à ceux qui annoncent l'Evangile il est accordé par la volonté de Dieu *de vivre de l'évangile* (I. C. IX, 14.).

Pareillement, Nous savons que le Christ a donné à ses disciples, à ses auditeurs, ce commandement : " Demandez au maître de la moisson qu'il y envoie des ouvriers. " (Math. IX. 3. Luc, X. 2) : Nous savons que les premiers disciples formés par l'exemple des Apôtres s'adressaient à Dieu en ces termes : " Donnez " à vos serviteurs d'annoncer votre parole en toute confiance." (Act. IV, 29.)

Ces deux offices, qui consistent à donner et à prier, ne servent pas seulement à élargir les frontières du royaume des cieux ; il ont encore ce propre avantage de pouvoir être facilement remplis par tout homme, quelle que soit sa condition. En effet, quel est l'homme si pauvre qu'il ne puisse donner une mince obole, ou si accablé d'occupations qu'il ne puisse quelquefois élever vers Dieu une prière pour les messagers du Saint-Evangile ? Les hommes apostoliques ont toujours voulu procurer ces secours, et spécialement les Pontifes romains auxquels incombe particulièrement le soin de propager la foi chrétienne. La forme de ce secours n'a pas toujours été la même ; elle a varié selon les diverses nécessités des temps et des lieux.

La tendance de nos temps étant d'entreprendre les choses difficiles par le concours de volontés et de forces unies, nous avons vu se former partout des sociétés, dont plusieurs avaient pour but de procurer l'extension de la Religion en quelques contrées. Mais, parmi elles, la plus éminente est la pieuse association formée, il y a soixante ans, à Lyon, en France, et qui a pris le nom de " la Propagation de la foi. " Elle eut d'abord pour objet de secourir quelques missionnaires en Amérique ; puis, comme le grain de sénevé qui croit en arbre gigantesque et dont les rameaux fleurissent largement, elle a étendu à toutes les missions éparses sur la terre entière son action bieufaisante. Cette excellente institution fut promptement approuvée par les Pasteurs de l'Eglise et comblée de splendides éloges. Les Pontifes romains Pie VII, Léon XII, Pie VIII, nos prédécesseurs, la recommandèrent chaleureusement et l'enrichirent d'indulgences.

Elle fut recommandée avec plus de sollicitude encore, et entourée d'une affection vraiment paternelle, par Grégoire XVI, qui, dans son Encyclique en date du 15 août de la quarantième année de ce siècle, en a parlé en ces termes : " Cette œuvre vraiment grande et très-sainte " qui, au moyen de faibles offrandes et de prières quoti- " diennes adressées à Dieu par chaque associé, se sou- " tient, s'accroit, se fortifie, et qui a pour but de secou- " rir les ouvriers apostoliques, d'exercer envers les néo- " phytes les œuvres de la charité chrétienne, et de deli- " vrer les fidèles de l'assaut des persécutions, Nous l'es- " timons très-digne de l'admiration et de l'amour de tous " les bons. Il ne faut pas croire qu'un si précieux avan- " tage soit venu à l'Eglise dans ces temps nouveaux sans " une vue spéciale de la divine Providence. Car, à l'heure " où l'Epouse chérie du Christ est assaillie par les machi- " nations de toutes sortes de l'infernal ennemi, rien ne " pouvait arriver de plus opportun que cet effort des " fidèles animés du désir de propager la vérité catholi-

" que et unissant leur zèle, leurs ressources, pour gagner " les âmes au Christ." Il exhortait ensuite les évêques, afin que chacun, dans son diocèse, travaillât avec grand zèle à développer une institution si salutaire.

Et Pie IX, de glorieuse mémoire, marchant sur les traces de son prédécesseur, n'a laissé passer aucune occasion d'aider cette société très-méritante et d'en augmenter la prospérité. En effet, par son autorité, les associés reçurent de plus amples privilèges d'indulgences pontificales; la piété chrétienne fut appelée au secours de cette Œuvre; les principaux associés qui s'étaient le plus distingués par leur zèle, furent honorés de plusieurs distinctions, et enfin plusieurs Œuvres annexes, auxiliaires de l'Institution, furent louées et développées par le même Pontife.

A la même époque, l'émulation de la piété fit naître deux autres Sociétés dont l'une prit le nom de la *Sainte Enfance* de Jésus-Christ, l'autre celui d'*Ecoles d'Orient.* La première a pour but de recueillir et d'élever dans les habitudes chrétiennes de malheureux petits enfants que leurs parents, poussés par la misère et la faim, exposent sans pitié, spécialement en Chine où prévaut cette barbare coutume. La charité des associés les recueille très affectueusement, les achète parfois, prend soin de les faire régénérer par le baptême, afin qu'ils grandissent avec l'aide de Dieu, pour l'espérance de l'Eglise, ou que, s'ils viennent à mourir, ils puissent obtenir le bonheur éternel. L'autre association, que Nous avons nommée plus haut, prend soin des adolescents et, s'efforce par tous les moyens, de leur inculquer la saine doctrine, de les soustraire aux périls d'une science menteuse, vers laquelle ils sont souvent inclinés par une imprudente curiosité de tout savoir.

Du reste, l'une et l'autre Société prête son aide active à celle plus ancienne qui se nomme " La Propagation

de la Foi." Soutenues par l'aumône et les prières des peuples chrétiens, elles conspirent en amicale alliance pour atteindre le même but : toutes tendent à ce que, par la diffusion de la lumière évangélique, beaucoup d'étrangers à l'Eglise soient amenés à connaître Dieu, à l'adorer, lui et son envoyé, Jésus-Christ. Aussi, dans des lettres apostoliques, Notre prédécesseur Pie IX a-t-il comblé de louanges méritées ces deux institutions, et les a-t-il enrichies de précieuses indulgences.

Ces trois associations, qui ont joui d'une si grande faveur aux yeux des Souverains-Pontifes et auxquels chacun d'eux n'a cessé d'apporter son concours, ont donné des fruits abondants de salut à notre congrégation de la *Propagande*, et ne lui ont pas été d'un mince secours pour soutenir le poids des missions ; elles ont fleuri, donnant joyeuse espérance d'une plus large moisson dans l'avenir.

Mais les tempêtes nombreuses et violentes qui se sont déchaînées contre l'Eglise, dans les contrées déjà éclairées par la lumière évangélique, ont nui considérablement à ces œuvres instituées pour civiliser les peuples barbares. Plusieurs causes ont contribué à diminuer le nombre et la générosité des associés. Le monde a été inondé par des opinions dépravées qui aiguisent les appétits de bonheur terreste et effacent la pensée des biens célestes : qu'attendre de celui qui emploie son intelligence à rêver la volupté et son corps à la goûter ? De tels hommes peuvent-ils adresser à Dieu des prières qui procurent le triomphe de la grâce et la lumière divine de l'Evangile aux peuples assis dans les ténèbres ? Comment apporteraient ils leur concours aux prêtres qui travaillent et combattent pour la Foi ? Le malheur est venu aussi diminuer la générosité des âmes même pieuses, d'abord parce que, dans cette marée montante du mal, la charité de plusieurs se refroidit ; ensuite parce que les malheurs privés et les commotions des affaires

publiques joints à la crainte de temps pires encore, ont inspiré à beaucoup d'hommes la pensée de ménager leurs ressources et de diminuer leurs aumônes.

Au contraire, les missions apostoliques souffrent de nombreuses et graves nécessités, parce que le nombre des ouvriers évangéliques diminue, et que ceux qui meurent ou qui sont épuisés par la vieillesse ou la fatigue, ne sont pas remplacés par des missionnaires égaux en nombre et en courage. De plus, Nous voyons les familles religieuses qui fournissaient beaucoup d'ouvriers aux saintes missions, dissoutes par des lois injustes, les clercs arrachés à l'autel, et astreints aux obligations militaires, les biens de l'un et de l'autre clergé presque partout confisqués ou menacés. Et pourtant, le chemin nouvellement ouvert vers des régions qui paraissaient inaccessibles, la connaissance plus complète des lieux et des nations, devraient amener de nouvelles expéditions des soldats du Christ et l'établissement de nouvelles missions. Il faudrait donc augmenter le nombre des missionnaires et les ressources dont ils ont besoin.

Venons aux difficultés et aux obstacles qu'engendrent les contradictions. Il arrive souvent que des hommes trompeurs, semeurs de mensonges, simulent les apôtres du Christ, et abondamment pourvus des ressources humaines, entravent le ministère des prêtres catholiques, prennent la place de ceux qui manquent, ou dressent une chaire contre la leur, se regardant comme victorieux si leur auditeurs, qui entendent expliquer de deux manières la parole de Dieu, se demandent avec anxiété quelle est la vraie voie du salut. Plut à Dieu que leurs artifices fussent inutiles ! Il est profondément déplorable que des hommes qui repoussent de tels maîtres ou ne les ont pas connus, qui appellent la vraie lumière de la vérité, ne puissent avoir un maître qui leur apprenne la vraie doctrine et les amène dans le sein de l'Eglise. Ce sont vraiment des enfants qui demandent du pain et

auxquels personne n'en distribue ; ce sont des champs jaunis, mûrs pour la moisson ; mais les ouvriers sont peu nombreux ; ils le seront moins encore demain !

Puisqu'il en est ainsi, Vénérables Frères, nous croyons qu'il est de notre devoir de stimuler le zèle, la piété et la charité des chrétiens, afin qu'ils aident de leurs largesses l'Œuvre des saintes missions et la Propagation de la Foi. L'excellence de cette Œuvre ressort du bien qu'elle se propose et aussi des avantages qu'elle procure. Elle tend directement cette sainte Œuvre, à la la gloire du nom divin, à étendre sur la terre le royaume du Christ ; elle est infiniment profitable à ceux qui sont retirés de la fange du vice et de l'ombre de la mort, et amenés à la lumière et à la voie du salut éternel, à ces pauvres nations qui sont appelées à passer de l'état de la barbarie à la civilisation. Mais l'Œuvre est utile aussi et fructueuse à ceux qui prennent quelque part à cette transformation ; ils amassent des trésors spirituels et Dieu se fait, pour ainsi dire, leur débiteur !

Nous vous invitons donc, Vénérables Frères, à partager de plus en plus notre sollicitude, afin que d'un cœur unanime vous vous appliquiez avec nous à soutenir, à aider les missions apostoliques, mettant en Dieu votre confiance, et ne vous laissant décourager par aucune difficulté. Il y va du salut des âmes pour lequel est mort notre Rédempteur, pour lequel il nous a faits évêques et prêtres, afin que nous avancions l'œuvre des saints et la perfection de son corps mystique. Que chacun de nous, dans le lieu où il a été placé par Dieu pour la garde d'un troupeau, s'efforce, par tous les moyens en son pouvoir, de procurer aux saintes missions ces secours que nous trouvons en usage dès les commencements de l'Eglise, c'est-à-dire, la prédication de l'Evangile, les prières et les aumônes des personnes pieuses.

Si donc vous trouvez des personnes zélées pour la gloire de Dieu, prêtes et propres à entreprendre les

saintes expéditions, encouragez-les à étudier et à connaître en eux la volonté de Dieu, puis à répondre sans balancer à l'appel du Saint Esprit sans écouter la chair ni le sang.

Et quant aux autres prêtres, aux religieux de l'un et de l'autre sexe, et enfin à tous les fidèles confiés à vos soins, engagez-les avec grand zèle à implorer par des supplications continuelles l'aide céleste pour les semeurs de la parole divine. Qu'ils invoquent l'intercession de la Vierge Mère de Dieu, qui a la puissance de détruire toutes les erreurs ; de son très-pur Epoux que beaucoup de Missions ont déjà choisi pour protecteur et gardien, et que le Saint Siège apostolique a donné pour patron à l'Eglise universelle ; des princes des apôtres et de tous les apôtres qui, les premiers, ont fait retentir toutes les contrées de la terre de la prédication évangélique ; et enfin de tous les autres hommes illustres par la sainteté qui, dans ce ministère, ont consumé leurs forces et répandu leur sang.

Qu'à la prière suppliante s'unisse l'aumône qui a pour effet de faire participer aux travaux et aux mérites des ouvriers apostoliques ceux qui les aident, bien que séparés par la distance et retenus par d'autres occupations.

Sans doute les temps sont si durs, que beaucoup souffrent de la misère ; mais que personne pour cela ne manque de courage ; car personne ne peut justement regarder comme trop onéreuse l'offrande d'une pièce de monnaie bien minime sans doute, mais qui, réunie à beaucoup d'autres, peut créer de grandes ressources.

Que chacun considère, d'après votre enseignement, ô Vénérables Frères, que sa libéralité ne sera pas une perte pour lui parceque celui qui donne au pauvre, prête à Dieu, et que l'aumône a été bien nommée la plus lucrative des industries.

Si, d'après la promesse du même Jésus-Christ, celui là ne perdra pas sa récompense qui a donné un verre d'eau fraîche à un des plus petits qui croient en lui, une grande récompense attendra certainement celui qui dépense pour les saintes missions une petite monnaie, et qui, y joignant la prière, exerce à la fois des œuvres de charité nombreuses et diverses, celle surtout que les Saints Pères ont appelée la plus divine entre les œuvres divines, puisqu'il se fait ainsi l'auxiliaire de Dieu pour le salut du prochain.

Nous avons la ferme confiance, Vénérables Frères, que tous ceux qui se glorifient du nom de catholiques, repassant dans leur esprit ces considérations, et enflammés par vos exhortations, se porteront à cette œuvre de piété qui Nous tient tant à cœur. Ils ne permettront pas que leur zèle pour la diffusion du règne de Jésus-Christ soit dépassé par l'ardeur et l'habileté de ceux qui s'efforcent de propager l'empire du prince des ténèbres.

Implorant le secours de Dieu pour les pieuses entreprises des peuples chrétiens, Nous accordons très affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique, témoignage de Notre particulière bienveillance, à vous, Vénérables Frères, au clergé et au peuple confiés à votre vigilance.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 3e jour de décembre de l'an 1880, le troisième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, Pape.

hrist, celui
é un verre
en lui, une
lui qui dé-
nonnaie, et
œuvres de
ut que les
les œuvres
Dieu pour

es Frères,
atholiques,
et enflam-
e œuvre de
ermettront
e de Jésus-
le ceux qui
s ténèbres.

uses entre-
très affec-
postolique,
ce, à vous,
fiés à votre

jour de dé-
ontificat.

, Pape.